



At the heart
of people
and the planet

Note d'information sur la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie 2016- 2020 du Programme ONU-REDD

PROGRAMME ONU-REDD
DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION

7-9 juillet 2014

Lima, Pérou

Introduction

La présente note d'information et l'ébauche de feuille de route destinée à associer le Conseil d'orientation et les autres parties prenantes à l'élaboration de la stratégie du Programme ONU-REDD pour 2016–2020, seront présentées au cours d'une séance d'information, avant le début de la douzième réunion du Conseil d'orientation (PB12) et sous forme de note au titre du huitième point de l'ordre du jour, consacré à l'élaboration de la stratégie.

Historique

Le mémorandum d'accord (MoU) entre les trois organismes à l'origine du Programme ONU-REDD arrive à expiration le 31 décembre 2015, la clôture opérationnelle étant fixée au 31 décembre 2017 et la clôture financière au 31 décembre 2018. L'actuelle stratégie du Programme ONU-REDD couvre la période de 2011 à 2015. Elle a constitué un guide précieux pour le Programme durant une période marquée par un climat d'incertitude et alors que se faisaient jour les principaux facteurs susceptibles d'entraver et de compliquer la "phase de préparation" de la REDD+. Le Programme avait été créé pour répondre aux besoins des pays partenaires en vue de l'élaboration et de la mise à l'essai du mécanisme de REDD+. Le nombre croissant des partenariats avec les pays est une preuve de la force du Programme, entre autres acquis. Néanmoins, le paysage stratégique qui se profile pour le Programme et pour la REDD+ diffère grandement du contexte de novembre 2010, lorsque l'actuelle stratégie quinquennale du Programme avait été finalisée lors de la PB5.

Au moment de la création du Programme ONU-REDD en 2008, de nombreux facteurs permettaient d'espérer l'avènement, lors de la COP15 à Copenhague en 2009, d'un régime mondial pour le climat sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Même en l'absence d'un tel régime global à l'échelon mondial, les années qui ont suivi ont vu la REDD+ progresser lentement mais régulièrement. Mentionnons notamment la dernière décision en date, prise lors de la COP19 en 2013, de créer de manière consensuelle un système international d'"actions axées sur les résultats" donnant lieu à des "paiements axés sur les résultats" pour la REDD+. Désormais communément appelé le "cadre de Varsovie" pour la REDD+, c'est un jalon important dans l'évolution de la REDD+. Il établit un "recueil de règles" stipulant la manière dont les pays veilleront à ce que les résultats de la REDD+ soient mesurés, notifiés et vérifiés, notamment grâce à la création de références claires sur la base desquelles seront déterminés les cas susceptibles de prétendre à des paiements axés sur les résultats. Les garanties feront l'objet de travaux supplémentaires lors de la future COP à Lima.

Outre les solides orientations que constitue le cadre de Varsovie, le Programme ONU-REDD est désormais en mesure de tirer parti des leçons qu'il a tirées depuis sa création, notamment grâce à la récente évaluation externe dont il a fait l'objet. Récemment achevée, l'évaluation exhaustive du Programme jette un éclairage opportun et utile qui permettra au Programme ONU-REDD de faire le bilan de ses atouts, de corriger ses faiblesses et de tracer la voie à suivre.

Grandes lignes de la feuille de route

Compte tenu de l'expiration imminente du MoU entre les trois organismes, de l'importance stratégique du cadre de Varsovie, des enseignements dégagés de l'évaluation externe et de l'évolution générale de la REDD+, le moment ne pourrait être plus propice pour démarrer l'élaboration de la stratégie du Programme ONU-REDD pour la période quinquennale suivante, soit 2016-2020. La stratégie du Programme ONU-REDD pour 2016–2020 doit pouvoir saisir les opportunités stratégiques suscitées par le cadre de Varsovie, par le sommet sur le Climat du secrétaire général des Nations unies en septembre 2014 et par les conférences des

parties (COP) de la CCNUCC à Lima en 2014 et à Paris en 2015. Une stratégie crédible doit en outre être conçue et découler d'un processus consultatif solide et inclusif, dans lequel doivent être associées non seulement les parties prenantes actuellement représentées au Conseil d'orientation (CO) du Programme ONU-REDD, mais aussi la communauté des acteurs de la REDD+ au sens large.

L'occasion unique se présente au Programme ONU-REDD de bénéficier de l'élan mondial qui s'exprime actuellement en faveur des forêts, et de renforcer son rôle en tant que partenaire privilégié pour contribuer à l'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement, grâce à la mise en œuvre de la REDD+. C'est ainsi que les trois organismes de l'ONU à l'origine du Programme ONU-REDD entendent proposer une stratégie pour les cinq prochaines années, laquelle tirera pleinement parti de cette opportunité et appliquera les importants enseignements tirés tout au long des sept premières années d'existence du Programme. Le calendrier et l'approche présentés ci-après esquissent dans ses grandes lignes une ébauche de feuille de route pour l'élaboration de la stratégie 2016-2020 du Programme ONU-REDD.

Calendrier et approche proposés

Août 2014 : suite aux réactions reçues lors de la PB12 en juillet, le secrétariat du Programme ONU-REDD coordonnera des consultations informelles avec des représentants des principaux groupes de parties prenantes, dont les membres actuels du Conseil d'orientation, pour recueillir leurs observations sur la direction stratégique et l'approche qu'il conviendrait d'adopter dans la stratégie 2016–2020 du Programme ONU-REDD.

Septembre 2014 : un document de travail sur la stratégie du Programme ONU-REDD pour 2016-2020 sera rédigé par les organismes de l'ONU et le secrétariat du Programme, et diffusé mi-septembre. Ce document présentera les grandes lignes de la stratégie en cours d'élaboration, en s'inspirant des consultations informelles auprès des parties prenantes. Ce document de travail stratégique sera mis en ligne et consultable par les parties prenantes vers le milieu ou la fin du mois de septembre. Le processus de consultation en ligne contribuera à centraliser les réactions de la communauté des parties prenantes au Programme ONU-REDD concernant les points soulevés par le document de travail.

À l'issue du processus de consultation en ligne, les travaux de rédaction d'une ébauche de stratégie 2016-2020 pour le Programme ONU-REDD débiteront aussitôt. Cette ébauche de stratégie sera rendue publique fin septembre et servira de socle pour la poursuite des consultations des parties prenantes. La direction du Programme ONU-REDD profitera en outre du sommet sur le Climat du secrétaire général des Nations unies pour initier des consultations de haut niveau avec les donateurs actuels et potentiels du Programme et ses pays partenaires concernant l'ébauche de stratégie.

Octobre 2014 : de solides séances de consultation régionale seront organisés en face-à-face par le secrétariat afin d'intégrer à l'ébauche de stratégie du Programme les commentaires des principales parties prenantes d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Les parties prenantes membres du Conseil d'orientation participeront à ces séances de consultation au même titre que celles qui n'en sont pas membres. L'ébauche de stratégie sera révisée à la lumière de ces consultations régionales et de la participation continue des parties prenantes. Une version révisée de l'ébauche de stratégie sera communiquée à la fin du mois d'octobre, préalablement à la PB13.

Novembre 2014 (PB13) : le Conseil d'orientation débattera de la version révisée de l'ébauche de stratégie du Programme ONU-REDD pour 2016–2020.

Décembre 2014 – mai 2015 : finalisation de la stratégie 2016-2020 du Programme ONU-REDD et élaboration d'un rigoureux cadre de suivi et d'évaluation axé sur les résultats, destiné à mesurer l'incidence du Programme pendant la période 2016-2020.
